

A partir du 30 septembre vous recevrez votre matériel électoral par courrier : les professions de foi, les bulletins de vote, 2 enveloppes et une notice contenant un identifiant.
Votez en quelques minutes seulement ! 2 possibilités : par internet ou par courrier.

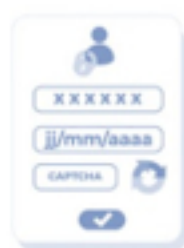
PAR INTERNET

artisansvotons.fr

Le site est accessible sur ordinateur, tablette et smartphone



1. **Authentifiez-vous** avec l'identifiant fourni dans la notice de vote reçue (un code + votre date de naissance)



2. **Sélectionnez la liste « Fiers d'être Artisans Provence-Alpes-Côte d'Azur »**

(Liste régionale conduite par Philippe CATINAUD, métallier à Le Thor (84), liste départementale Var conduite par Valérie MARRONE, travaux installation électrique, Le Castellet (83))

ET >

VALIDER ✓

3. **Renseignez le code de validation**

Reçu par sms ou par email selon votre choix. Cela validera définitivement votre vote.



A VOTÉ

Un accusé de réception vous sera présenté

PAR COURRIER

1. **Prenez le bulletin de vote « Fiers d'être Artisans Provence-Alpes-Côte d'Azur »**
(Liste régionale conduite par Philippe CATINAUD, métallier à Le Thor (84), liste départementale conduite par Pascal ROLFO, boulanger pâtissier à St Laurent-du-Var (06))

2. **Sans le modifier, glissez le bulletin dans l'enveloppe de vote et fermez-la.**



3. **Découpez le bordereau de réponse qui accompagne la notice.**



Et glissez-le **dans** l'enveloppe T en vérifiant que l'adresse soit bien visible.

4. **Ajoutez votre enveloppe fermée contenant votre vote**
Et postez votre courrier : C'EST GRATUIT



A VOTÉ